

**Délibération n°17**

Effectif légal du Conseil de  
Communauté :  
61

Nombre de Conseillers  
en exercice :  
61

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés :  
61

Nombre de votants :  
61

Date de convocation :  
25 avril 2017

Date d'affichage  
du compte-rendu :  
9 mai 2017

**Objet :**

**Manifestations sur le territoire de  
Riom Limagne et Volcans :  
attribution d'une subvention à  
l'association Volvic Volcanic**

L'AN deux mille dix-sept, le 2 mai, le conseil  
communautaire, convoqué le 25 avril 2017 s'est réuni à  
l'espace culturel à ENNEZAT, à 19 heures 30 minutes,  
sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

**PRESENTS :**

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON,  
M Jacques BARBECOT, M José BELDA, Mme Martine BESSON,  
M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric  
BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie  
CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M  
Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène  
CHASSAGNE, M Lionel CHAUVIN, Mme Pierrette CHIESA, M  
Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Gérard DUBOIS,  
Mme José DUBREUIL, Mme Danielle FAURE-IMBERT, Mme  
Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Stéphane FRIAUD, M Philippe  
GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, Mme Michèle  
GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-  
Pierre HEBRARD, Mme Catherine HOARAU, M Didier IMBERT,  
M Jacques LAMY, Mme Emilie LARRIEU, Mme Nicole  
LAURENT, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M  
Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M  
Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-  
Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Florence  
PLANE, M Vincent RAYMOND, Mme Michèle SCHOTTEY, Mme  
Valérie SOUBEYROUX, Mme Catherine VILLER-MICHON, M  
Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**  
M Pierre BOS **suppléant.**

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- M François CHEVILLE, *a donné pouvoir à* M. Stéphane FRIAUD
- M Jacquie DIOGON, *a donné pouvoir à* M. Pierre CERLES
- M Daniel GRENET, *a donné pouvoir à* M. Frédéric BONNICHON
- M Jean-Maurice HEINRICH conseiller communautaire unique  
de CHANAT-LA-MOUTEYRE, remplacé par M Pierre BOS, conseiller  
communautaire suppléant.
- Mme Françoise LAFOND, *a donné pouvoir à* Mme Stéphanie  
FLORI-DUTOUR
- Mme Nicole PICHARD, *a donné pouvoir à* Mme Michèle  
SCHOTTEY
- Mme Anne-Karine QUEMENER, *a donné pouvoir à* M Fabrice  
MAGNET
- M Thierry ROUX, *a donné pouvoir à* Mme Michèle GRENET
- M Jacques VIGNERON, *a donné pouvoir à* M Jean-Paul AYRAL

<> <> <> <> <>

**Secrétaire de Séance :**

Fabrice MAGNET

**Rapport n°17 : Manifestations sur le territoire de Riom Limagne et Volcans : attribution d'une subvention à l'association Volvic Volcanic**

Avant la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017, chacune des trois communautés de communes Limagne d'Ennezat, Riom Communauté et Volvic Sources et Volcans attribuaient des subventions destinées à soutenir les associations et les organisateurs de manifestations, avec pour objectif d'avoir un retour sur image pour le territoire intercommunal ou d'animer la vie locale.

Considérant la proposition du Président de poursuivre les engagements pris par les trois anciennes communautés de communes et leurs modalités d'attribution de ces subventions,

Considérant la délibération du conseil communautaire du 28 mars 2017 procédant à l'attribution de 39 subventions pour un montant total de 49 280 € sur une enveloppe globale de 51 800 €.

Considérant que l'organisation, par l'association Volvic Volcanic de la Volvic Volcanic Expérience participe à l'attractivité du territoire,

**Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité, décide l'attribution d'une subvention de 1 500 € à l'association Volvic Volcanic.**

<b>Manifestation</b>	<b>Dates</b>	<b>Organisateur</b>	<b>Lieu</b>	<b>Montant €</b>
Volvic Volcanic Expérience	25, 26 et 27 mai 2017	Volvic Volcanic	Volvic	1 500,00

***Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.***



***Pour extrait conforme.  
A Riom, le 3 mai 2017***

***Le Président***

***Frédéric BONNICHON***

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20170502-  
DELIB2017050217-DE  
Date de télétransmission : 15/05/2017  
Date de réception préfecture : 15/05/2017